

## SPECIALE CATEGORIE B

### CAP du 26/10/09 : recours en révision de notation

Dans le tableau, distribué en séance, on apprend notamment que sur 348 agents B notés du département :

- 54 ont eu une bonification de 3 mois ( c'est à dire une réduction de durée dans l'échelon).
- 80 une bonification d' 1 mois.
- 52 bénéficient d'une valorisation de +0.06 (agents en échelon final et pour lesquels la notation constitue une base pour le passage au grade ou au corps supérieur).
- 19 d'une valorisation de +0.02 point
- 1 d'une majoration de -0.02

Soit environ 59 % d'agents bénéficiaires de cette notation 2009.

**Deux recours** ont ensuite été débattus.

Dans un des cas, l'administration reconnaît que l'agent est « prometteur » dans la mesure où il est reconnu compétent, ouvert et positivement réactif au changement. Mais, elle maintient l'augmentation de +0.01 proposée par le notateur de premier degré en considérant que l'agent doit parfaire l'apprentissage de tous les domaines de sa fonction. Nous avons demandé à la Direction si elle pouvait envisager une augmentation de note pour l'année prochaine, avec un dossier de même qualité, elle semblerait plutôt favorable à cette évolution.

Concernant les craintes de notation suite au départ du notateur actuel et l'arrivée d'un nouveau, le chef du DI s'est engagé à encadrer la première notation.

En précisant qu'une note de +0.06 aurait également été justifiée, **FO DGFIP a voté contre** le maintien du +0.01.

Pour le deuxième cas, l'administration considérait d'emblée que la note proposée de +0.01 par le notateur de premier degré ne lui semblait pas être justifiée et que l'agent n'a fait que le travail qui est attendu de lui.

L'analyse du dossier a montré un manque de cadrage dans l'évaluation des activités du collègue et l'administration y a vu une certaine dispersion de cette activité. Elle a cependant maintenu cette note positive pour laquelle la question ne se posait pas mais sans aller au delà **FO DGFIP a voté contre** le maintien de la note.

Vos représentants FO DGFIP : Alain Hipp et René Fischer.

### CAP du 09/11/09 : affectations en SIP

Cette CAP s'est réunie pour l'affectation au SIP d'Ertein de deux contrôleurs.

Dans l'exposé de ces deux dossiers, nous apprenons que Mmes. GOSSMANN et WITTMANN ont été contactées et informées sur place par la direction. Celle-ci relate que ces deux collègues ont réagi très positivement à cette proposition et sont donc volontaires pour rejoindre le SIP d'Ertein. **FO DGFIP a voté POUR.**

En questions diverses, il a été soulevé la situation de la **trésorerie de Lingolsheim** soumise à évolution sous contrainte :

- Immobilière : La municipalité veut raser le bâtiment et le bail expire en juillet 2010.
- Professionnelle : Le passage à « hélios » du SDEA.
- De personnels : Le souhait des agents de rester sur Lingo.

En matière immobilière, la mairie de Lingolsheim suscite des pistes de relogement mais ne fait pas de proposition. Elle envisage, au plus, une courte prolongation du bail.

Le SDEA propose de loger la trésorerie dans une extension de ses propres locaux à Schiltigheim, le problème étant que les travaux envisagés n'aboutiront qu'en 2012.

Pour le passage prévu à hélios, le SDEA est une spécificité nationale. Le président de la CAP précise cependant que les difficultés sont connues par la direction « hélios » qui « bétonne » cette bascule sur place par l'envoi d'une mission hélios de Metz ainsi qu'une réunion de synthèse le 30/11 menée par le responsable même et des spécialistes du programme hélios.

En ce qui concerne les souhaits du personnel, le président insiste sur un véritable dialogue entre les personnels, leurs représentants et la direction. Il indique que Lingo restera une RP et que pour accompagner l'évolution obligée de la situation, il prévoit les possibilités :

- de mutations : Un promu de C en B qui ira sur Illkirch, un mouvement national qui y serait également affecté.
- d'intervention de l'équipe de renfort,
- de proposition, au personnel, de missions temporaires.

Dans un **deuxième point divers**, il a été abordé la nécessité pour les **promus de C en B**, de connaître le plus rapidement possible leur poste d'affectation avant le stage. La direction estime qu'il y a beaucoup de vacances d'emplois dans le département et que les perspectives sur 6 mois ne peuvent être précises. Elle indique cependant qu'en tout état de cause, les promus seront prioritaires sur les éventuelles arrivées externes.

Par ailleurs, un lauréat du concours B a obtenu une prolongation de stage après convocation à la direction.

Vos représentants FO DGFIP : Annie Diem, Alain Hipp et René Fischer.

**Section FO DGFIP 67**

[fo.067@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.067@dgfip.finances.gouv.fr)



**BULLETIN D'ADHESION** à retourner :

**Section FO DGFIP 67 -  
T. G. STRASBOURG**

NOM : ..... PRENOM : .....

GRADE : ..... Echelon : .....

AFFECTATION : .....

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à ..... le .....

(signature)

**→ 66 %** de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

*Tout adhérent est membre automatiquement et gratuitement de l'A. F. O. C. Association F. O. Consommateurs*

Secrétaire Départemental : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25